

## AVIS DES SOCIETES

### SOCIETE TUNISIENNE D'ENTREPRISES DE TELECOMMUNICATIONS -SOTETEL- Siège social : Rue des entrepreneurs Z.I Charguia II, BP 640 -1080 Tunis-

Suite à la réunion de son l'Assemblée Générale Ordinaire en date du **19 juillet 2006**, la Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunication -SOTETEL- publie ci-dessous :

Les résolutions adoptées,  
Le Bilan après affectation du résultat comptable,  
L'état d'évolution des capitaux propres.

#### **I – LES RESOLUTIONS ADOPTEES**

##### **PREMIERE RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire entérine le retard enregistré dans sa tenue qui ne lèse pas les intérêts des actionnaires.

**Cette résolution est adoptée à la majorité.**

##### **DEUXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport du conseil d'administration et des rapports du commissaire aux comptes pour l'année 2005 approuve ces rapports dans leur intégralité ainsi que les états financiers de l'exercice clos le 31/12/2005.

**Cette résolution est adoptée à la majorité.**

##### **TROISIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire donne aux Administrateurs quitus entier et sans réserves de leur gestion pour l'exercice 2005.

Cette résolution est adoptée à la majorité.

##### **QUATRIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire décide la répartition des bénéfices comme suit :

(Montant en mD)

- Report déficitaire	<837.865>
- <b>Bénéfice 2005</b>	<b>1.753.004</b>
- Résultat à répartir	915.139
- Réserve légale 5 %	87.650
- 1 <sup>er</sup> Reliquat	827.489
- Réserve spéciale de réinvestissement	821.330
- <b>Résultat à reporter</b>	<b>6.159</b>

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

##### **CINQUIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'attribuer un montant de un dinar par action à prélever sur la prime d'émission, le montant total de 2.217.600 dinars sera mis en paiement le 15 août 2006.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

##### **SIXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de fixer à 5000 dinars net par an le montant des jetons de présence à allouer à chaque membre du conseil d'administration. Cette décision prend effet à compter du 01/01/2005.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

## SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide le renouvellement du mandat des administrateurs comme suit :

Membres du Conseil d'Administration	Nom du représentant	Durée du Mandat
Tunisie Télécom	Ahmed MAHJOUB	2006 - 2007- 2008
	Mohamed CHOUCHE	2006 - 2007- 2008
	Mostapha BEN MLOUKA	2006 - 2007- 2008
	Med Hédi DRIDI	2005 - 2006- 2007
Siemens Tunisia	René BUCHLER	2005 - 2006- 2007
Laceramic	Slim ZARROUK	2005 - 2006- 2007
	Younès FERCHIOU	2005 - 2006- 2007

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

## HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous pouvoirs au porteur d'un extrait ou d'une copie du présent procès verbal pour faire tout dépôt et publication nécessaire.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

## II- LE BILAN APRES AFFECTATION COMPTABLE

	( Montants en Dinars )
<b>ACTIFS</b>	<b>Montants</b>
<b>ACTIFS NON COURANTS</b>	<b>12.925.422</b>
Immobilisations incorporelles brutes	309.839
Moins amortissements & provisions	-289.321
<b>Immobilisations incorporelles nettes</b>	<b>20.518</b>
Immobilisations corporelles brutes	28.297.790
Moins amortissements	-16.214.912
<b>Immobilisations corporelles nettes</b>	<b>12.082.878</b>
Immobilisations financières brutes	1.221.391
Moins provisions	-502.063
<b>Immobilisations financières nettes</b>	<b>719.328</b>
<b>Autres actifs non courants</b>	<b>102.698</b>
<b>ACTIFS COURANTS</b>	<b>63.561.964</b>
Stocks	5.126.336
Fournisseurs débiteurs	1.281.976
Clients & comptes rattachés	43.001.572
Autres actifs courants	2.384.254
Placements & autres actifs financiers	10.817.753
Liquidité & équivalents de liquidités	950.073
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>	<b>76.487.386</b>

<b>CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>	<b>Montants</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>38.621.054</b>
Capital social*	23.184.000
Réserves légales	1.793.951
Réserves pour fonds social	1.427.553
Réserves pour fonds de régulation	500.000
Avoirs des actionnaires	-286.339
Résultats reportés	6.159
Autres capitaux propres ( Prime d'émission )	11.995.730
<b>PASSIFS NON COURANTS</b>	<b>1.370.225</b>
Provisions pour risques	1.370.225
<b>PASSIFS COURANTS</b>	<b>36.496.107</b>
Fournisseurs & comptes rattachés	11.653.646
Clients créditeurs	7.155.698
Autres passifs courants	10.069.924
Concours bancaires	7.616.839
<b>TOTAL DES PASSIFS</b>	<b>37.866.332</b>
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>	<b>76.487.386</b>

### **III- ETAT D'EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES**

(Montants en dinars)

Désignations	Capital social	Réserve légale	Réserves pour fonds social	Prime d'émission	Réserves pour fonds de Régulation	Avoirs des actionnaires	Résultat de l'exercice	Résultats reportés	Capitaux propres
Solde au 31/12/2005 (avant affectation )	22 176 000	1 706 301	1 427 553	14 400 000	500 000	-286 339	1 753 004	-837 865	40 838 654
<b>Affectations approuvées par l'AGO et l'AGE du 19/07/2006</b>									
- Réserve légale	-	87 650	-	-	-	-	-87 650	-	
- Augmentation de capital	1 008 000	-	-	-186 670	-	-	-821 330	-	
- Attribution de 1 DT / Action	-	-	-	-2 217 600	-	-	-	-	
- Variation des résultats reportés	-	-	-	-	-	-	-844 024	844 024	
<b>Solde au 31/12/2005 (après affectation )</b>	<b>23 184 000</b>	<b>1 793 951</b>	<b>1 427 553</b>	<b>11 995 730</b>	<b>500 000</b>	<b>-286 339</b>	<b>0</b>	<b>6 159</b>	<b>38 621 054</b>

\* L'augmentation du capital social pour un montant de 1.008.000 dinars prendra effet à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2006 conformément aux résolutions n°1 et n°2, adoptées par l'AGE du 19/07/2006.